

**Département de La Creuse**

**Evolis 23**

**Réunion du Bureau du 19 Février 2024**

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 19 février 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 13 Février 2024

**Présents** : BARBAIRE Jean-Luc ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUF Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : AUCOUTURIER Alex ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin.

**Secrétaire de séance** : MOUTAUD Christophe

Monsieur GAZONNAUD Jean-Luc donne pouvoir à MATIGOT Jean-Roland  
Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 26  
Présents : 19  
Votants : 21

**Délibération n° 2024-014**

**Code nomenclature** : 5.8 – Décision d'ester en justice

**Objet** : Autorisation d'ester en justice - SPANC

Monsieur le Président indique qu'Evolis 23 vient de faire l'objet d'un second recours devant le tribunal administratif pour une contestation d'astreinte vente (affaire SEGUIN – Saint Julien le Chatel)

Monsieur Le Président propose d'être autorisé à agir en justice pour défendre les intérêts d'Evolis 23 y compris en recourant aux services d'un avocat.



Après délibération, le bureau décide :

- D'autoriser Monsieur Le Président à agir en justice pour défendre les intérêts d'Evolis 23 y compris en recourant aux services d'un avocat.

Le Président  
Patrick ROUGEOT

Publication le : 29 FEV. 2024

